

VAL-MORIN

CALENDRIER DE COLLECTES 2026

JANVIER				
L	M	M	J	V
29	30	31	1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
2	3	4	5	6

MARS				
L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31	1	2	3

AVRIL				
L	M	M	J	V
30	31	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	1

MAI				
L	M	M	J	V
27	28	29	29	30
4	5	6	6	7
11	12	13	13	14
18	19	20	20	21
25	26	27	27	28

JUIN

L	M	M	J	V
1	2	3	3	4
8	9	10	10	11
15	16	17	17	18
22	23	24	24	25
29	30	1	1	2

JUILLET

L	M	M	J	V
29	30	1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	15	16
20	21	22	22	23
27	28	29	29	30

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	5	6
10	11	12	12	13
17	18	19	19	20
24	25	26	26	27
31	1	2	2	3

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
31	1	2	2	3
7	8	9	9	10
14	15	16	16	17
21	22	23	23	24
28	29	30	30	1

OCTOBRE

L	M	M	J	V
28	29	30	30	1
5	6	7	7	8
12	13	14	14	15
19	20	21	21	22
26	27	28	28	29

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	1	2	3	4

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
30	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	1

SECTEUR EST :

Avenues de la 1^e à la 10^e et de la 12^e à la 22^e, les rues de la Rivière avec ses rues adjacentes, la rue Morin, le chemin de la Gare, les zones du Lac-Fortier, du Lac-La Salle et le chemin du Curé-Corbeil Est, de l'intersection de la rue Morin à la rue du Bel-Autome.

SECTEUR OUEST :

11^e Avenue, Domaine Trudeau, secteur Alverna, boulevard Labelle, chemin du Curé-Corbeil Ouest, chemin du Curé-Corbeil Est, de l'intersection Bel-Autome au boulevard Labelle, les secteurs du chemin Beaulne et Val-Royal.

S'il n'y a pas d'indication couleur, la collecte se fait dans les 2 secteurs.

BIEN TRIÉS
BIEN COLLECTÉS

Si votre bac n'a pas été collecté,
veuillez contacter la RITL.
www.ritl.ca
819 681-3379



Pour adhérer à la collecte
ou pour un bris de bac,
contactez la municipalité.
819 324-5670
info@val-morin.ca

Ensemble, trions nos matières,
réduisons nos déchets.

Aperçu de nos collectes :

22%
bac brun

27%
bac bleu

51%
bac noir

Moins de 10 % des matières
sont réellement destinées à
l'enfouissement*.

* Recyc-Québec, 2025

Positionnement des bacs

- Sortir les bacs en bordure de rue la veille de la collecte
- Placer les bacs avec 60 cm de dégagement tout autour de chaque bac, poignées vers la propriété
- En hiver, déneiger et dégeler le couvercle
- Ramener les bacs rapidement sur la propriété après la collecte



ORGANIQUES

EN VRAC OU DANS UN SAC
DE PAPIER OU JOURNAUX

- RÉSIDUS ALIMENTAIRES
- RÉSIDUS VERTS
- PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS



Pourquoi les objets en plastique compostable vont-ils aux déchets?

- Pratiquement impossible de distinguer le vrai plastique du plastique compostable
- Risque de laisser des fragments non dégradés dans le compost
- Aucun potentiel de recyclage actuellement

RECYCLABLES

EN VRAC RINCÉS

- CONTENANTS
- EMBALLAGES
- IMPRIMÉS



Exceptions :

- Emballage de protection en polystyrène - petites billes (écocentre)
- Aérosol (écocentre)
- Plastique dégradable et compostable (déchets)

La récupération gagne du terrain :

Besoin d'aide pour
trier vos matières?

Téléchargez l'application



DÉCHETS

OBJETS DE PETIT GABARIT
EN FIN DE VIE UTILE



qui ne peuvent être déposés
ni au bac brun ou bleu,
ni à l'écocentre,
ni aux comptoirs d'entraide.



Moins c'est mieux!

Pour en savoir plus, visitez :
TRAINDEVIEDURABLE.com



NOTRE TERRITOIRE
POUR AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**

Notre choix,
notre impact

ÉCOCENTRE



Pour votre visite :

- Matières triées
- Pièce d'identité et preuve d'adresse
- Respect du volume maximal de 2,83 m³

Matières acceptées* :

- | | |
|--|---------------|
| • Matières recyclables | • Pneus |
| • Appareils réfrigérants | • Polystyrène |
| • Produits électroniques | • Encombrants |
| • Sièges d'auto pour enfant | |
| • Résidus domestiques dangereux (RDD) | |
| • Matériaux de construction, rénovation et démolition | |
| • Feuilles mortes et brindilles (écocentres régionaux) | |

* Des conditions s'appliquent pour les industries, commerces et institutions.



ÉCOCENTRE RÉGIONAL
DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
1710, Principale Est

Heures d'ouverture :

Du 1^{er} janvier au 31 mars et
du 1^{er} au 31 décembre
Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} avril au 30 novembre
Lundi au samedi : 9 h à 16 h 30

Fermé les jours fériés, le 26 déc.
et le 2 janv. de chaque année.